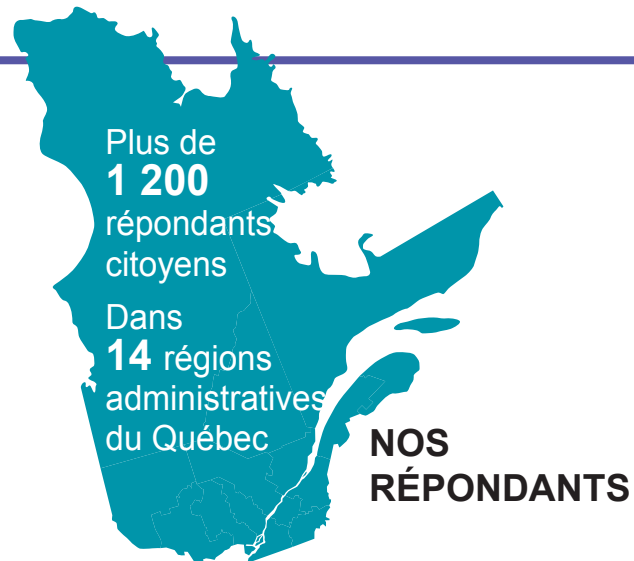


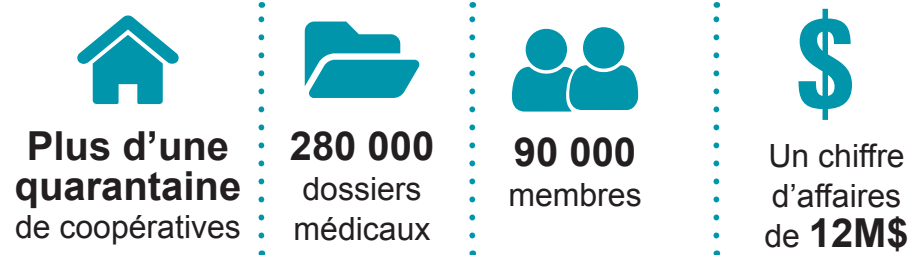
Les coopératives de santé ont su s'imposer, au fil des ans, comme un modèle crédible et répondant à une volonté citoyenne, dans le secteur de la santé au Québec. En effet, véritables pionnières, elles sont passées d'un phénomène marginal à une réalité sociale, constituant désormais une solution d'avenir pour les services de santé de proximité, dans plusieurs communautés et régions de la province. Aujourd'hui, le secteur des coopératives de santé est à un tournant majeur, tant par sa consolidation, que par ses chantiers prioritaires.

Faits saillants – Étude sur l'utilité sociale

Dans le but de valider l'utilité sociale des coopératives de santé, dans les diverses communautés du Québec, la FQCS a réalisé une étude, en consultant directement les personnes concernées, soit les usagers (clients) de ces premières.



LE SECTEUR DES COOPÉRATIVES DE SANTÉ



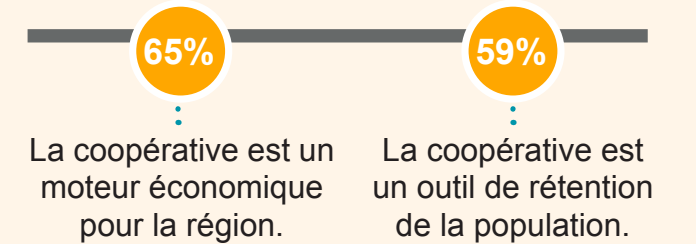
RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

% = usagers ayant répondu « tout à fait en accord » ou « en accord »¹

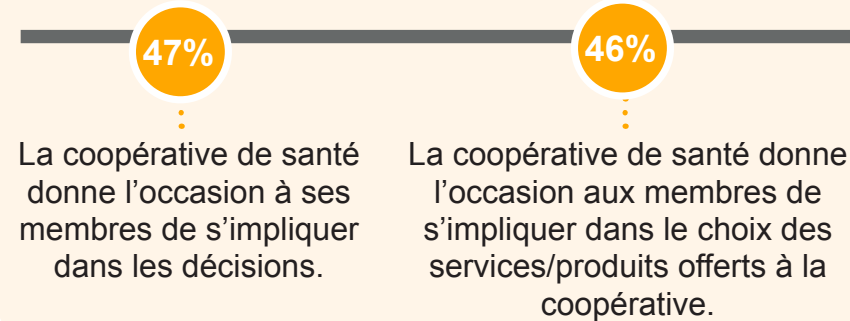
Qualité de vie / impacts sur la santé / services variés

- 91% En général, je dirais que la coopérative permet d'augmenter la qualité de vie des résidents de la communauté.
- 92% La coopérative répond à des besoins non desservis dans la communauté. Elle s'adapte aux besoins du milieu.
- 89% La coopérative est un carrefour de soins de santé, puisqu'on y retrouve divers professionnels et/ou techniciens de la santé, en plus des médecins et/ou infirmières.

Ancrage dans la communauté

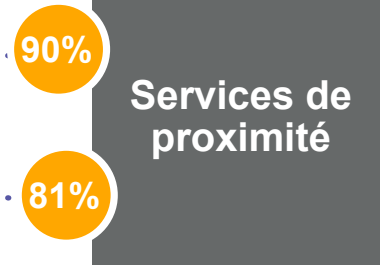


Démocratie/possibilité de participer aux décisions



La coopérative permet d'offrir des services de santé de proximité (moins de déplacements pour les usagers ou meilleure facilité d'accès).

La coopérative permet à des personnes âgées ou vulnérables d'avoir accès à des services de santé à proximité de leur domicile.



Effectifs médicaux

- 62% La coopérative permet une meilleure répartition des effectifs médicaux, puisque les médecins peuvent y travailler à temps plein ou partiel, selon les besoins locaux ou leurs disponibilités.
- 60% La coopérative permet aux médecins de se concentrer sur leurs fonctions, puisqu'elle s'occupe, généralement, de la gestion opérationnelle et administrative de l'entité.

Constats de l'étude :

L'étude a permis de constater que les coopératives de santé entraînent des impacts positifs sur les communautés qu'elles desservent, puisqu'elles :

- permettent aux usagers d'augmenter leur qualité de vie en offrant des soins de santé variés et indispensables pour eux
- répondent à des besoins en soins de santé non desservis par le réseau public ou privé de la santé
- offrent des services de proximité
- participent à la vitalité des territoires

Afin qu'elles poursuivent leurs activités et qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle auprès des communautés, il est impératif que les coopératives de santé obtiennent une aide financière récurrente du secteur public.

¹ Les répondants devaient mentionner leur degré d'accord avec les citations inscrites dans le sondage, soit : tout à fait en accord / en accord / plus ou moins en accord / en désaccord / tout à fait en désaccord / non-applicable (je ne sais pas). Dans les tableaux du présent document, « usagers en accord » est le total des répondants de « tout à fait en accord » et « en accord ».